



Canton de Lingwick

72, route 108

Lingwick (Québec) JOB 2Z0

COPIE DE RÉOLUTION

LUNDI, LE 4 OCTOBRE 2010

Séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), LUNDI, le 4 OCTOBRE 2010 à 19 h 00.
Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Guy Lapointe, Mme Caroline Poirier, Mme Lynda Lancaster et M. Jacques Rousseau, formant quorum.
Le siège no. 3 est vacant.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

★ ★ ★ ★ ★

RÉSOLUTION : 2010-337

Ministère des Ressources naturelles et de la faune – Demande d'un claim au registre public des droits miniers – Périmètres urbanisés

CONSIDÉRANT QU'une demande de désignation a été reçue au bureau du registraire de Québec le 17 septembre 2010 dans les limites du territoire urbanisé de la municipalité de Lingwick;

CONSIDÉRANT QU'avant d'inscrire un claim désigné sur carte au registre public des droits miniers, réels et immobiliers, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune doit consulter la municipalité afin d'obtenir une liste des équipements, bâtiments, parcs et autres propriétés à restreindre l'accès pour les travaux d'exploration miniers ainsi que leur localisation;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de restreindre l'accès pour des travaux d'exploration miniers aux bâtiments et/ou lieux historiques patrimoniaux, institutionnels et/ou de service public;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu d'informer le ministère des Ressources naturelles et de la Faune que la municipalité désire restreindre complètement les travaux d'exploration miniers aux bâtiments et/ou lieux propriétés de la municipalité, et pouvant être inclus dans les zones institutionnelles soit :

- Centre communautaire – 72 route 108, Lingwick : Lot 16-A-P, Rang K du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 698 de la Rénovation cadastrale;
- Caserne incendie et garage municipal – 9, chemin Fontainebleau, Lingwick : Lot 16-C-P, Rang I du Canton de Lingwick, soit les numéros 4 117 459 et 4 117 682 de la Rénovation cadastrale;
- Pont couvert – 151, route 257, Lingwick : Lots 7-P et 8-B-P, Rang D du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 731 de la Rénovation cadastrale;

Malgré le fait que la municipalité n'est pas propriétaire des propriétés énumérées ci-dessous, le conseil municipal insiste pour qu'il n'y ait aucun travaux d'exploration à ces endroits compte tenu de la valeur patrimoniale et historique pour les citoyens de la communauté et pouvant être incluse dans les zones institutionnelles, soit :

- Fabrique Ste-Marguerite de Lingwick – 68, route 108, Lingwick : Lot 16-A-P, Rang K du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 701 de la Rénovation cadastrale;

Canton de Lingwick

72, route 108, Lingwick (Québec) JOB 2Z0

Téléphone : (819) 560-8422 – Télécopieur (819) 877-3315 - Courriel : canton.lingwick@hsfq.ca

- Cimetière de la Fabrique de Ste-Marguerite de Lingwick : Lot 16-A-P, Rang K du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 702 de la Rénovation cadastrale;
- Cimetière Protestant de Lingwick : Bury-Gould Cimetery et Gould – Lingwick Cimetery : Lots 18-D du Rang C et 18-A-P du Rang D du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 664 et 3 904 651 de la Rénovation cadastrale;
- Pioneer Cimetery – Route 108, Lingwick : Lots 17-B-P et 17-C du Rang D du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 648 de la Rénovation cadastrale;

Ainsi que les bâtiments situés dans la zone M-2 (bâtiments patrimoniaux ou historiques) :

- Eglise Chalmers – 17, route 108, Lingwick : Lots 16-H-P, 16-L-P, 16-M-P du Rang C du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 635 de la Rénovation cadastrale;
- 2541-3535 Québec inc. (Ruée vers Gould) – 19, route 108, Lingwick : Lots 16-G-P, 16-H-P et 16-M-P du Rang C du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 628 de la Rénovation cadastrale;
- Pierre Seyer et Christiane Seyer – 210, route 257, Lingwick : Lots 16-B-P, 16-E-P, 16-F-P, 16-M-P, 16-N-P et 16-Q du Rang C du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 629 de la Rénovation cadastrale;
- Guy Brunet - 216, route 257, Lingwick : Lots : 16-M-P du Rang C du Canton de Lingwick, soit le numéro 3 904 634 de la Rénovation cadastrale.

Que le titulaire de claim doit informer la municipalité par écrit, de l'obtention de son claim dans les 60 jours suivants son inscription au registre des droits miniers, réels et immobiliers;

Que le titulaire de claim doit informer la municipalité et les propriétaires visés, par écrit, des travaux qu'il entend effectuer sur les terrains situés à l'intérieur du territoire urbanisé, au moins 15 jours avant le début de ces travaux;

Que le titulaire de claim doit obtenir l'autorisation écrite de chacun des propriétaires avant d'entreprendre tous travaux d'exploration minier sur une propriété privé;

Que les travaux d'exploration miniers devront être pratiqués du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2010 de la Municipalité du Canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.



Monique Polard, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Donné à Lingwick, ce 4 octobre 2010

Canton de Lingwick

72, route 108, Lingwick (Québec) J0B 2Z0

Téléphone : (819) 560-8422 – Télécopieur (819) 877-3315 - Courriel : canton.lingwick@hsfgc.ca